

Le trait d'union

Bulletin d'information d'Asnières-sur-Oise
Asnières - Royaumont - Baillon
Janvier 2016 - N°87



“L'après COP21”
**ALLO LA TERRE
ICI ASNIÈRES**



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire



■ Asnières & Vous (P.4-7)



Infos mairie / Le courrier des lecteurs / Racines d'avenir / Rencontre avec Didier ROUX / L'événement marquant : Les bonnes nouvelles du Comité de Jumelage

■ L'AcTU des Assos' (P.8-9)



Ateliers Halloween et Noël de Co-Education Active / Journée portes ouvertes et défilé d'Halloween de Risettes et Galipettes / La soirée espagnole / La Fête de la Pomme / Le renouvellement du label « Ecole de Football »

■ Jeunesse et sport (P.10-11)



Ça bouge au CMJ ! / Plongée au coeur du Conseil Municipal Jeune / La petite info...

■ Le dossier du TU : Allo la Terre... ici Asnières (P.14-17)



Asnières en phase avec la planète / Qu'est-ce que la COP21 ? / Protection de nos éléments naturels / L'air / La Terre / Le Feu / L'Eau / Les gestes simples pour changer les choses !

■ Travaux (P.18-19)



Travaux place de l'église / Élagage sur la route de Noisy / Blocage du parking de la route des Princes / Réfection de la rue du Campant / Travaux à Baillon...

■ L'AcTU des commissions (P.20-21)



La Manufacture : la fin d'un long parcours / Les EPCI : les actualités du SIVOM, du SIECCAO et de Tri-Or / Les news de notre Communauté de Communes

■ Agenda d'hiver (P.22-23)



Vie pratique en bref / Oui, vous y étiez !



Germaine LEDEME
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



Philippe MARCOT
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr



Paule LAMOTTE
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Audrey CLAISEN-BARTHELEMY



Jacques LETELLIER
jacques.letellier@ville-asnieres-sur-oise.fr

Le billet de la Rédaction

Encore du nouveau dans ce 87^e Trait d'Union. Soucieux de coller au mieux avec l'actualité communale et de trouver une résonance existante dans l'actualité nationale, c'est un numéro consacré aux actions environnementales de notre commune qui vous est proposé. Au lendemain de la réunion internationale COP21 qui s'est déroulée à quelques kilomètres de chez nous, ce nouveau dossier central marque un virage probant de la mise en perspective d'Asnières-sur-Oise avec le monde qui l'entoure. Nous avons également voulu accentuer le lien qui unit les habitants



avec leurs élus. Vous retrouverez leurs photos en marge des actions qu'ils ont pu mener dans notre village. En vous souhaitant une agréable lecture et une très bonne année 2016.

EDITORIAL DE CLAUDE KRIEGUER

Maire d'Asnières-sur-Oise



Madame, Monsieur,

Bien que la situation financière soit très tendue, le résultat d'exploitation 2015 est en ligne avec les orientations et le résultat budgétaire 2015. Cette situation nous permet d'envisager sereinement mais prudemment la poursuite de nos engagements et des travaux à un rythme plus lent. Ainsi, la réalisation d'un actif immobilier représenté par la vente d'un terrain ruelle Boivin qui n'avait pu aboutir en 2015, pourra se concrétiser début 2016.

S'agissant des Tilleuls, si la maîtrise foncière des Avenues des Charmilles et des Chesnays est maintenant en passe d'être bouclée, il restera l'Avenue des Acacias, les travaux de construction de véritables voies seront programmés sur les années 2016 et 2017.

Concernant la friche Vulli, sauf nouvelles entraves, la période des fêtes 2015 - 2016 sera celle de la signature du permis de construire. 2016 sera l'année de sa démolition et le début de la construction d'un nouveau quartier appelé *la Manufacture*. Ce quartier sera composé de 132 maisons et appartements et de 1700 m² de locaux commerciaux et d'activités. La commercialisation de la 1^{ère} tranche est achevée et, devant le succès commercial, l'opérateur Nexity vient de lancer la commercialisation de la 2^{nde} tranche comprenant des maisons et les locaux d'activités.

Début janvier, verra aussi la mise en exploitation de l'hôtel Chateauforn' avec ses 70 chambres. Je remercie le couple de Direction d'avoir accordé aux habitants d'Asnières-sur-Oise la primeur de la recherche de personnels.

Suite aux enquêtes publiques réalisées en 2015, je forme le vœu de recevoir l'arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique qui nous permettra d'aménager deux nouveaux espaces de stationnement, l'un rue Delchet et l'autre, en face de la mairie, derrière le monument aux morts.

Pour le SIECCAO, 2016 sera aussi l'année de la reprise de la compétence distribution d'eau potable. Un vaste chantier qui prévoit, outre la gestion des Délégations de Service Public (DSP), dans l'étude anti-fuite, un plan pluriannuel de travaux de 12.000.000€, réparti sur les 16 communes composant le syndicat.

Le Conseil Communautaire de notre Communauté de Communes Carnelle Pays de France (22 000 habitants) a rejeté la fusion imposée par le Préfet avec la Communauté de Communes du Pays de France (9 000 habitants). Cette fusion aurait des conséquences sur la fiscalité locale et je serais vraisemblablement amené à évoquer ce sujet lors d'une prochaine édition.

Chers Asniérois, comme vous le voyez, les sujets et le travail ne manquent pas. Je remercie toute l'équipe municipale qui travaille avec moi pour l'intérêt d'Asnières et de ses habitants. Je remercie aussi le personnel communal qui fait un travail remarquable et sans qui il serait bien difficile de réaliser nos engagements et tous ces travaux.

Je vous souhaite la réalisation de tous vos rêves, la réussite de tous vos projets et la force de les accomplir.

Bonne et heureuse année pour vous, vos familles, et tous ceux qui vous sont chers.

Claude KRIEGUER
Maire d'Asnières-sur-Oise



Le courrier des lecteurs

MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE

20 rue d'Aval Eau
95270 ASNIERES-SUR-OISE
Tél. : 01 30 35 41 41
Fax : 01 30 35 45 41
www.ville-asnieres-sur-oise.fr
Facebook.com/villeasnieresuroise
Twitter.com/ville_aso

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : Fermeture au public
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

Etat civil

NAISSANCES

03/11/2015 - Soline DURIEZ
11/11/2015 - Jules BOUTRELLE
11/11/2015 - Léa DEBUISELLE DANIEL
27/11/2015 - Solène SAVARY
27/11/2015 - Nelya BAAROUN

DÉCÈS

24/10/2015 - Albino RIBEIRO PEREIRA
25/11/2015 - Rolande SANEL

Directeur de la publication : Claude KRIEGER
Rédacteur en chef : Philippe MARCOT
Rédacteur en chef adjoint : Julien HASCOËT
Graphisme et mise en page : Julien HASCOËT
Ont contribué à ce numéro : Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Philippe RENARD, Les Membres du CMJ, Philippe MARCOT, Paule LAMOTTE, Jacques LETELLIER, Henri POIRIER, Anne GIBERT, Didier ROUX, Carine LECOANET, Elodie DIJOUX, Anne-Marie RICHAUME, Paulo SOBRAL, les associations : le Comité de Jumelage, Co-Education Active, Risettes & Galpettes, le Comité des Fêtes, Autour du Verger, l'OVA Football et l'association des commerçants de la commune.
Photos : Julien HASCOËT, M.CLEMENT, phototèque Mairie, Philippe MARCOT, Claude KRIEGER, Germaine LEDÈME, l'École Blanche de Castille, Royauumont, les associations : le Comité de Jumelage, Co-Education Active, Risettes & Galpettes, le Comité des Fêtes, Autour du Verger et l'OVA Football.
Toutes les illustrations et photos sont soumises à autorisation de reproduction. - Edition : Mairie d'Asnières-sur-Oise, 20 rue d'Aval Eau, 95270 Asnières-sur-Oise - Tirage : 1350 exemplaires - Impression : Imprimerie RAS, 6 avenue de Tissonvillers, 95400 Villers-le-Bel - R.C.S. PONTOISE B308343599.

Continuez à nous envoyer vos commentaires et vos remarques, nous y répondrons dans un prochain Trait d'Union.

J'ai vu que la part «intercommunalité» de notre taxe d'habitation avait grimpé de plus de 102% ! Est-ce justifié ?

En effet, une hausse de la fiscalité additionnelle intercommunale a été appliquée et s'est fait sentir sur la taxe d'habitation de cette année. Le chiffre de +102% correspond à l'augmentation de ce taux, qui est passé de 0,887 à 1,77 et non du doublement de la valeur absolue. Comme nous l'indiquions dans le Trait d'Union N°84 d'Avril 2015, cette hausse est due à la conjonction de plusieurs facteurs concrets. Tout d'abord, il faut rappeler que notre fiscalité intercommunale a toujours été moins importante que celle de nos voisins de taille équivalente. Ensuite, la baisse des dotations de l'État (-46% en 5 ans) et le besoin de financement sur le long terme des divers projets de la Communauté de Communes Carnelle Pays de France ne laissait guère d'autre marge de manoeuvre. Sachez que cette contribution supplémentaire permettra de développer notre secteur économique avec l'aménagement de la ZAC de L'Orme et de renforcer la sécurité avec la création de la nouvelle Gendarmerie sur notre territoire. Enfin pour conclure, le rapprochement de la notre Communauté de Communes et celle à laquelle appartient Luzarches (Pays de France) pourrait changer la donne et à nouveau modifier la fiscalité dans les années à venir.

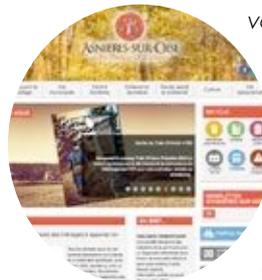


OR

Merci de votre retour ! Effectivement, quelques nouveautés ont été ajoutées à notre site internet. Comme vous avez pu le voir, le graphisme a été épuré et est plus

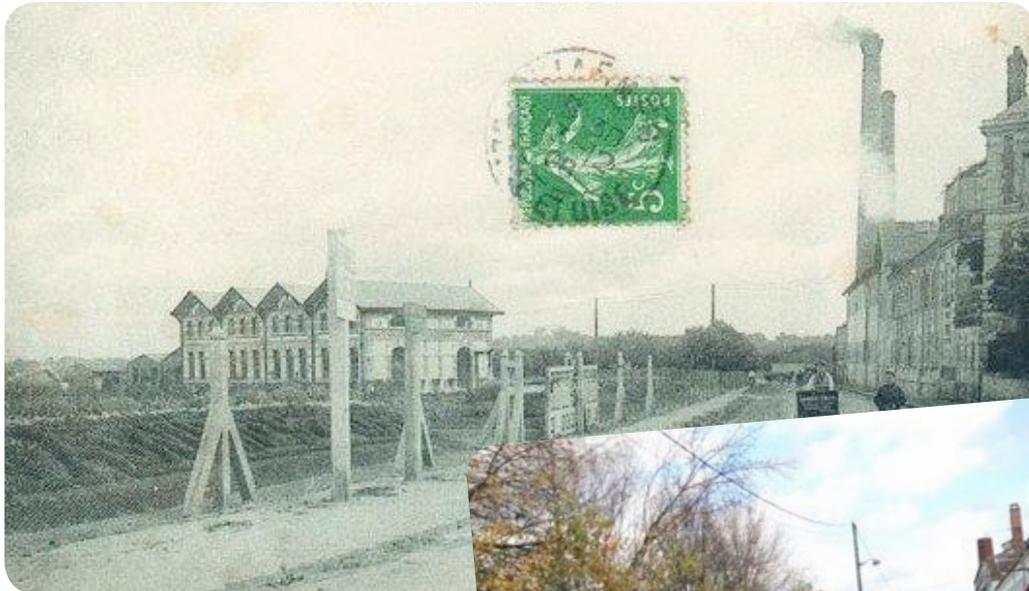
Le nouveau site internet est plus lisible et plus fonctionnel, il bouscule nos habitudes et c'est très bien, j'apprécie. Bravo pour le changement positif !

en accord avec ce qui se fait sur la toile. L'agenda est à présent automatisé et reste fixé sur toutes les pages du site. L'accès à l'inscription de notre newsletter a été simplifié et nous vous encourageons à vous y abonner afin de recevoir notre lettre d'information toutes les deux semaines. Enfin, les liens pour nos réseaux sociaux ont été mis en avant afin que vous puissiez nous suivre en temps réel sur Twitter ou encore Facebook. Sachez qu'un message est posté tous les deux jours, et vous permet d'être informé des animations à venir, des alertes éventuelles, des conseils pour sortir ou encore de voir les photos des événements qui se sont déroulés à Asnières-sur-Oise.



Vous souhaitez nous écrire et que le Trait d'Union vous réponde ? Envoyez-nous vos commentaires par mail à l'adresse dédiée : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr ou en déposant un courrier en mairie.

RACINES D'AVENIR



Retrouvez dans chaque numéro du Trait d'Union, le lien entre le passé de notre commune et son avenir. C'est à cela que sert l'histoire, nous permettre de mieux construire l'avenir. Ce sont nos racines communes.

L'ancienne friche bientôt quartier résidentiel

Après des années de tractations, de travail et de patience, le nouveau quartier situé dans l'ancienne friche Delacoste-Vulli est sur le point de voir le jour.

Que de chemin parcouru depuis cette carte postale jaunie par le temps. Autrefois les rues étaient encore des chemins de terre et la route de Royaumont voyait les cheminées des usines Delacoste tourner à plein régime. Ce qui allait être un coin de terre abandonné dans les années 90, était encore une zone de production dépourvue de ses murs de brique, employant près de 700 personnes sur plus de 6 hectares, à la production d'un des jouets les plus connus au monde « Sophie la Girafe ». Ce qui fut l'un des fleurons de notre industrie asniéroise a été aussi durant des années l'épine dans le pied de l'action communale. Il aura fallu presque 20 années pour que des actions concrètes soient engagées dans le travail de dépollution des 1500 litres de PCB (polychlorobiphényles) et des transformateurs au pyralène restés sur place. Après de nombreuses actions et beaucoup de travaux, le temps de la « friche Vulli » est à présent révolu. Un nouvel élan attaché aux racines mais tourné vers l'avenir promet un change-



ment remarquable pour ce quartier de *La Manufacture* et Asnières-sur-Oise. A l'heure où cet article est écrit, le permis de construire pour l'aménageur Nexity est officiel et déjà plus de 60% des 130 logements ont été réservés. Les résultats de l'étude d'impact sur le projet immobilier sont à présent connus et ont donné lieu à un avis favorable. Les travaux devraient donc débuter au premier semestre 2016. Ce que nous voyons sur la troisième photo sont les projections de ce futur quartier dont l'architecture sera à la fois moderne et en accord avec le bâti existant. Quelques commerces et des places de stationnement viendront compléter ce lieu qui répondra aux normes environnementales en vigueur avec, entre autres, des bornes de recharge pour voitures électriques. Racines d'avenir n'a jamais aussi bien porté son nom, et cet endroit est à présent le terreau d'un futur enthousiasmant pour notre village.

✉ : Envoyez vos commentaires à : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr



RENCONTRE AVEC

Didier ROUX, Président d'une association écologiste asniéroise

« L'écologie n'est pas la propriété des partis politiques, elle appartient aux citoyens et au monde. »

C'est un entretien avec un chef d'entreprise, écologiste et passionné d'activités vertes, que nous vous proposons pour ce dernier numéro de l'année 2015. Nous allons parler écologie avec Didier ROUX, qui revient avec nous sur la genèse de l'association dont il est président depuis plusieurs années, la Sauvegarde Asnières Baillon (SAB).

« La SAB a été créée dans les années 90 à l'époque où les Baillonnais souhaitaient la disparition d'une décharge publique sur le hameau. Les motivations ont depuis le début tourné autour de la protection de l'environnement et nous sommes montés jusqu'à 200 adhérents à une époque. Parmi nos missions, on retrouve la sauvegarde des batraciens (grenouilles, crapauds, tritons...) avec la création en 2013 d'une première partie d'un crapauduc* pérenne sur la route de Baillon qui avait été financé par la SAB, le Parc Naturel Régional (PNR) et la Municipalité. La dernière tranche est d'ailleurs prévue pour 2016 et elle sera entièrement financée par le PNR. Nous organisons aussi des conférences « Brâme du cerf » depuis plus de 10 ans maintenant et chaque année, je me dis qu'il n'y aura personne, et finalement, les gens répondent "présents" ! ». La SAB est également l'association qui a institué sur notre commune, l'opération « Nettoyons la Nature », qui depuis, a été reprise par les enfants du périscolaire et notamment, ces deux dernières années dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-Educatives (NAP).

Asniérois depuis 30 ans, passionné de nature, de photo animalière et de jardinage, Didier ROUX est un écologiste convaincu qui fut l'un des premiers habitants à avoir fait construire une maison en ossature bois dans la fin des années 1980. Et lorsque l'on aborde avec lui le sujet de la COP 21 qui a eu lieu en novembre dernier au Bourget, sa

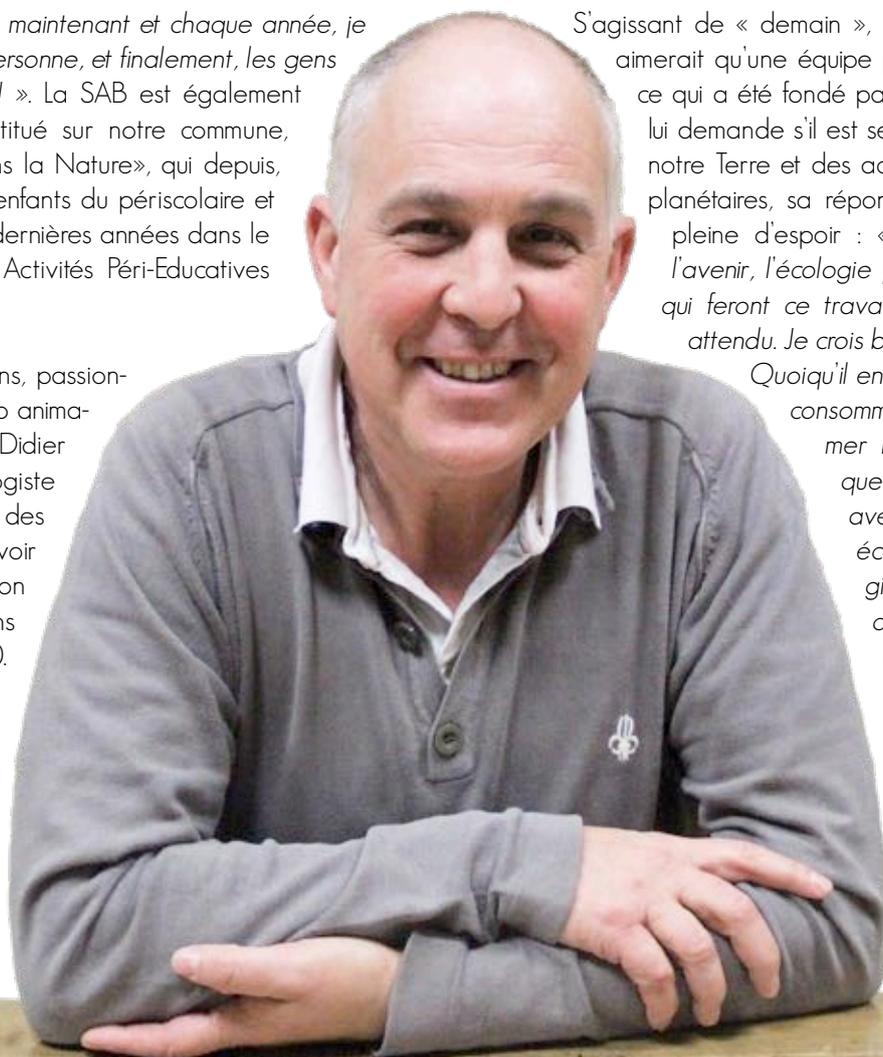
réponse est sans appel : « J'aimerais que l'on fasse le bilan carbone de cette grand messe, déclare Didier ROUX, je ne pense pas que ce soit lors de ces réunions avec des centaines de pays que l'on pourra trouver des solutions. Je crois beaucoup plus à la sensibilisation de la jeunesse, notamment très tôt à l'école. L'avenir c'est eux, et ce sont eux qui feront évoluer les mentalités avec le temps. »

Côté politique écologique locale, Didier ROUX salue les efforts qui ont été faits et reste lucide sur le sujet : « On sait très bien que l'un des principaux soucis, c'est le budget. Je pense néanmoins que l'on pourrait encore faire des efforts concernant les voies de communications vertes entre Asnières, les Tilleuls et Baillon ou sur l'éclairage nocturne de notre commune. Peut-être abaisser l'intensité des lampadaires dans certaines rues ? » C'est justement l'un des projets de la commune et il est à retrouver dans le dossier central du journal que vous retrouverez pages 14 à 17.

S'agissant de « demain », notre chef d'entreprise aimerait qu'une équipe jeune reprenne en main ce qui a été fondé par la SAB. Et lorsque l'on lui demande s'il est serein quant à l'avenir de notre Terre et des actions environnementales planétaires, sa réponse est une fois encore pleine d'espoir : « Je suis confiant dans l'avenir, l'écologie passera par les enfants qui feront ce travail de sensibilisation tant attendu. Je crois beaucoup en la jeunesse.

Quoiqu'il en soit, il faut apprendre à consommer moins pour consommer mieux et profiter de ce que l'on a. Il faut arrêter avec les taxes et cette écologie punitive, l'écologie n'est pas la propriété des partis politiques, elle appartient à tous, au citoyen et au monde. »

* crapauduc : écoduc destiné à relier deux zones entre elles pour que les amphibiens ou batraciens puissent circuler de l'une à l'autre sans risque de se faire écraser lors de leur migration.



L'ÉVÉNEMENT MARQUANT



Les bonnes nouvelles de notre **Comité de Jumelage**



La cérémonie du 15^{ème} anniversaire du Jumelage entre Viarmes et Tubbercurry

Le Président du Comité de Jumelage d'Asnières-sur-Oise, le Maire Claude KRIEQUER ainsi qu'une délégation de 5 représentants de Cutigliano, ont été invités et se sont rendus en Irlande afin d'assister à la célébration du quinzième anniversaire du jumelage entre Viarmes et Tubbercurry.

Des échanges scolaires entre l'école Blanche de Castille et celle de Cutigliano

Depuis l'an dernier, à l'initiative de la directrice de l'école Blanche de Castille, Mme Carine LECOANET, les élèves d'une des classes de notre école, entretiennent une correspondance avec les enfants d'une classe de Cutigliano. Cette année, lors des dernières vacances d'automne, Mme LECOANET

accompagnée de la vice-présidente du comité de jumelage Mme Marielle BROCHARD, s'est rendue en Italie. Sur place, une visite de l'école flambant neuve de Cutigliano a été organisée et notre enseignante a pu rencontrer directement son homologue Italienne. Le but de cette visite était d'évaluer la possibilité d'échanges concrets entre les élèves des deux classes.

Un tournoi de football international

L'Association des Présidents de Clubs de Football du Val-d'Oise (APCF 95) organise les 14, 15 et 16 Mai 2016 un tournoi de football entre 12 clubs de jeunes du Val d'Oise et leurs villes jumelées.

Ainsi donc, le Club de Football de l'OVA mais également le club italien de Cutigliano, se retrouveront aux côtés de

11 équipes françaises, 4 allemandes, 6 britanniques, 2 hongroises, 2 irlandaises et 1 suisse. L'APCF prendra en compte tous les aspects sportifs de la manifestation, les différents comités de jumelage se chargeront de l'aspect logistique et le Comité de Jumelage d'Asnières-sur-Oise aura donc besoin de bonnes volontés pour aider dans l'organisation de l'accueil des jeunes de Cutigliano.

En bref

Les cérémonies du 25^{ème} anniversaire du jumelage qui devaient se tenir à Cutigliano en mai prochain sont repoussées au mois d'Octobre suite à des soucis administratifs.

Nous vous proposons un petit tour d'horizon des événements organisés par les associations d'Asnières-sur-Oise depuis début octobre jusqu'à la fin novembre.



Co-Education Active : Atelier d'Halloween

Pour préparer la soirée d'Halloween, les petits monstres de Baillon se sont réunis le samedi 10 octobre autour d'un atelier créatif : la décoration d'un sac à confiserie pour la récolte à venir !

Les nombreux enfants et parents présents ont partagé ensemble un goûter pour clôturer ce moment.

Merci à tous pour votre participation !



Atelier de Noël et Père Noël du Coeur

Samedi 5 décembre, les petits lutins de Baillon ont bien travaillé à l'atelier créatif de Noël.

Ils ont confectionné de magnifiques couronnes de Noël pour décorer leur maison en attendant le réveillon ! De plus, les grands lutins de l'association Co-Education Active ont organisé une nouvelle fois, le père Noël du cœur. Ils ont récolté puis emballé plus de 200 jeux et jouets au profit des restos du cœur ! Joyeux Noël à tous.

Présidente : Delphine CAMBIEN RADZIMINSKI / Mail : delphine.ski9@gmail.com



Risettes & Galipettes : Journée Portes ouvertes

L'Association Risettes et Galipettes a organisé sa journée Portes-Ouvertes le Samedi 10 Octobre 2015 permettant ainsi aux parents de découvrir les locaux (salle de motricité, jeux...) où sont accueillis leurs enfants. Cette année, l'association compte plus de 20 adhérents avec la fréquentation régulière de plus de 30 enfants. Nous remercions la commune pour son investissement et la mise à disposition d'un grand appartement situé au 1^{er} étage de l'école primaire. Nous remercions également l'ensemble de nos adhérents ainsi que tous les bénévoles qui permettent à l'association d'exister.

Défilé d'Halloween dans les rues d'Asnières

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, l'association Risettes et Galipettes a organisé la fête d'Halloween sur la place du village le samedi 31 octobre 2015. Comme chaque année, sorcières, citrouilles, fantômes, princesses et autres petits monstres ont parcouru les rues de notre village pour la récolte de bonbons et autres friandises. A leur retour, l'association Risettes et Galipettes a récompensé les 40 participants du concours de dessins organisé avec la Pharmacie DOUET en leur offrant de nombreux lots. Le Tabac de l'Abbaye a offert des chocolats chauds. Des jus de pommes BIO ont été offerts par Gamm'vert et la boutique « À la ferme ». La boulangerie PLASSARD et Nathie Coiff' nous avaient déposé des bonbons pour les enfants car leurs boutiques étaient fermées au moment de la récolte. La fête s'est terminée avec la dégustation de la traditionnelle soupe au potiron réalisée par Christelle. Nous remercions l'ensemble des commerçants, l'Office de Tourisme et tous les habitants de notre commune pour leur participation.

Présidente : Carol ANDRADE / Téléphone : 01 30 35 06 47 / Mail : andrade.c@free.fr



Comité des Fêtes : *La soirée espagnole*

Samedi 28 novembre, le Comité des Fêtes organisait à l'Es-pace Josette Jourde, en présence de Monsieur le Maire, une soirée espagnole animée par l'orchestre *les Diam's*. C'est dans une ambiance très chaleureuse que nous avons accueilli et servi à 103 personnes, une paëlla préparée par le traiteur *du soleil dans la cuisine*. Je remercie tous les bénévoles de l'association pour leur participation active à l'organisation, ainsi que les membres du Club Senior qui ont réalisé les décorations des tables. Je suis désolé pour les personnes qui sont restées sur liste d'attente mais la superficie de la salle ne nous permettait pas, pour des raisons de sécurité, de recevoir plus de convives. Je vous donne rendez-vous en 2016 pour une nouvelle soirée festive. **Président : Gérard RICHAUME - Tél. : 06 06 87 38 72 - Mail : fetes.asnieres95@gmail.com**



Atour du verger : *La Fête de la Pomme*

Notre fête de la Pomme s'est finalement déroulée le dimanche 22 novembre. La levée de l'interdiction des manifestations sur la voie publique, suite aux événements tragiques du 13 novembre, ne nous est parvenue que le jeudi 19 dans la soirée, et malgré cela vous êtes venus nombreux. A 10h00, le pressage des pommes a débuté, puis vers 11h30 les enfants des écoles d'Asnières et de Baillon sont venus dévoiler les statues en pots de terre qu'ils avaient confectionnées, sous l'œil étonné et admiratif de leurs parents. Lorsque le soleil a commencé à décliner, chacun est reparti satisfait, avec ses bouteilles de jus de pommes, tout frais sorti du pressoir. Nous exprimons notre gratitude à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée. Merci à tous et à l'année prochaine ! **Président : Jean-Pierre BUTTAZZONI / famille.buttaz@orange.fr / papillon-claude@aliceadsl.fr / nicole.besson@yahoo.fr**



OVA Football : *Renouvellement du label « Ecole de Football »*

Mercredi 14 octobre 2015, les représentants du District du Val d'Oise, ont remis le renouvellement pour 3 ans du Label Ecole de Football au club de l'OVA.

En présence de Madame Germaine LEDEME, adjointe aux associations et de Monsieur William ROUYER Maire de Viarmes, le Président du club José DIAZ a annoncé que l'OVA « est fier de cette reconnaissance du travail des éducateurs et dirigeants. Cela oblige à poursuivre dans ce sens. » **Président : José DIAZ - ova95@lpiff.fr - http://ovafoot.footeo.com**



Vous faites partie d'une association d'Asnières-sur-Oise et vous souhaitez que vos événements paraissent dans le Trait d'Union ou sur le site internet de la commune ? Envoyez-nous vos articles et vos photos à communication@ville-asnieres-sur-oise.fr

Votre élu référent



Germaine LEDEME
Adjoint

Associations, commerce, tourisme, fêtes et cérémonies
germaine.ledeme@ville-asnieres-sur-oise.fr



ÇA BOUGE AU CMJ !

Élus depuis 1 an, les jeunes conseillers d'Asnières-sur-Oise fourmillent d'idées et de projets. Plongée au coeur de ce conseil municipal qui n'a rien à envier à celui des grands.

C'est en plein Conseil Municipal Jeune que la rédaction du Trait d'Union est venue poser ses questions. L'occasion pour le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux de s'exprimer sur leurs actions.

Trait d'Union : Vous êtes tous élus depuis bientôt un an, est-ce que cela vous plaît ? Qu'est-ce que vous retenir de cette expérience ?

Mahé (Maire) : Cela nous plaît énormément et je trouve que plus on avance, meilleurs on est dans la réalisation des projets. On étudie plus et on s'investit plus avec l'expérience.

Damien (Premier adjoint) : On se sent beaucoup plus responsables.

Tania (Deuxième adjointe) : Avec le CMJ, on est plus proches des gens, on veut les aider et faire de notre mieux pour la commune.

Trait d'Union : Pouvez-

vous dire aux lecteurs du journal ce que vous avez déjà accompli depuis mars 2014 ?

Damien : Nous avons mis en place l'opération *les écoliers du coeur* en association avec les Restaurants du Coeur durant les mois d'octobre et de décembre 2015. Des urnes étaient à disposition des habitants dans les écoles et à la Mairie pour y déposer des fournitures scolaires et des vêtements à destination des familles défavorisées. Pour conclure l'opération, une comédie musicale *Les Demoiselles de Rochefort* a été organisée par l'association *Choeur à Coeur*. Tous les profits seront utilisés pour l'achat de fournitures scolaires.

Bon à savoir !

A l'instar de leurs aînés qui font un mandat de 6 années, les jeunes conseillers municipaux sont engagés pour 2 ans au sein de la Mairie d'Asnières-sur-Oise !

Votre élu référent



Philippe MARCOT
Adjoint
Jeunesse & Sport
philippe.marcot@ville-asnieres-sur-oise.fr



La comédie musicale « Les Jumelles de Rochefort » présentée par l'association Choeur à Coeur



Premier Conseil Municipal du CMJ du 27 mars dernier

Tania : Le CMJ a également mis en place l'opération *Bouchons de liège* organisée avec le Parc Naturel Régional Oise Pays de France (PNR). Nous avons proposé aux habitants de ne pas jeter leurs bouchons afin qu'ils nous les donnent pour qu'ils soient reversés à l'association *Arche Oise* qui vient en aide aux personnes handicapées...

Léane (Conseillère municipale) : ...les bouchons servent ensuite à faire de l'isolant pour les maisons. Tout le travail est réalisé par des travailleurs handicapés physiques et mentaux...

Damien : ...c'est à la fois un geste écologique, social, économique et durable.

Trait d'Union : Avez-vous d'autres projets actés qui n'ont pas encore été réalisés ?

Léane : Pour l'instant non, si ce n'est que nous serons présents au repas du CCAS à l'Espace Josette Jourde le 17 janvier prochain pour aider au service des invités.

Trait d'Union : Est-ce que vous auriez des idées de projets pour l'année 2016 ? Avez-vous des pistes ?

Mahé : Il était envisagé de prolonger l'action du mandat précédent et de refaire les toilettes des écoles. Nous avons aussi parlé de faire plus d'actions destinées aux enfants scolarisés hors d'Asnières.

Trait d'Union : Et est-ce que vous auriez des idées à suggérer aux conseillers municipaux adultes ?

Ambre & Léane (Conseillères municipales) : Il serait bien de pouvoir mettre des jeux pour enfants à Baillon, comme il y en a au Parc de Touthville.

Mahé : Peut-être remettre des lampadaires dans certaines rues pour les collégiens qui prennent le bus le matin. Cela leur arrive souvent de marcher dans des ruelles très sombres.

Vasco (Conseiller municipal) : Je propose qu'on fasse rajouter quelques rampes de glisse au skate-park de l'Espace Josette Jourde, ça serait un plus pour les jeunes qui viennent passer du temps là-bas.

Tania : Il serait bien de rajouter quelques illuminations de Noël, celles-ci sont assez anciennes...

Enfin, à la question *quelles sont vos*

motivations pour faire partie du CMJ, les enfants sont sans équivoque, pour Léa et Léane « c'est pouvoir apporter des améliorations à notre commune et aider les gens ». Pour Vasco « c'est faire en sorte que les gens se sentent mieux à Asnières » tandis qu'Ambre souhaiterait pouvoir donner « un meilleur cadre de vie ». Henry lui, voudrait aider « à animer la commune » et Damien quant à lui, était au départ dans une démarche un peu plus personnelle, et voulait pouvoir comprendre comment fonctionnait un conseil municipal et la vie d'une commune.

Tania avait été séduite par la présentation du CMJ qui avait été faite dans son école, et c'est depuis qu'elle a voulu s'investir dans cette aventure. Enfin, Mahé, la Maire actuelle, voulait être un relais entre les jeunes et les conseillers adultes pour pouvoir faire bouger les choses.

Des jeunes motivés et entreprenants, qui ont, à coup sûr, beaucoup à apporter à Asnières-sur-Oise.....

La petite info...



Les chocolats de Noël ont été distribués par le Père Noël le jour des vacances, dans toutes les classes des écoles du Bois Bonnet de Baillon et de Blanche de Castille ainsi que durant les NAP.



3^e Convention Jouets Collections et Cinéma / 12 & 13 avril



Élections du nouveau CMJ le 27 mars



Eau Dyssée de 4 ju



Classe de neige de Blanche de Castille / 2 février



Inauguration Boutique "À la Ferme" / 14 mars



Journée Métiers d'Art et Traditions / 19 avril



Loto du CCAS / 29 avril



Carnaval de Blanche de Castille / 17 avril



Fête de la Pomme



25^e anniversaire du jumelage avec Cutigliano / 8, 9 et 10 mai



Brocante d'Asnières 14 mai



ASNIÈRES-
entre Nature

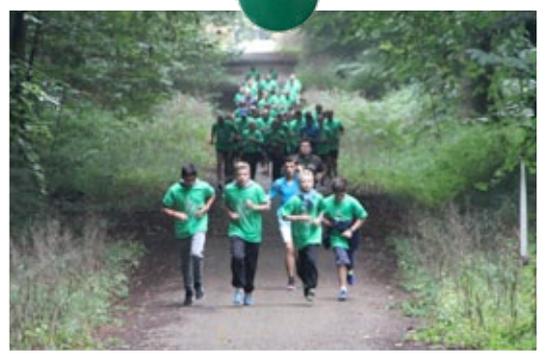
La commune
sur-Oise vos
une très bonn



l'environnement
20 juin



Spectacle de l'école
du Bois Bonnet / 13 juin



Footing intercommunal "La Carnelloise"
19 septembre



Fête de la Musique à l'En-
clos Seigneurial / 20 juin



Asnières fête le 13 juillet



Gagnants du Concours Mai-
sons Fleuries / 5 septembre



/ 22 novembre



1^{er} Bal Country au profit de
l'école Blanche de Castille
12 septembre



France Musique à Royaumont
9 octobre

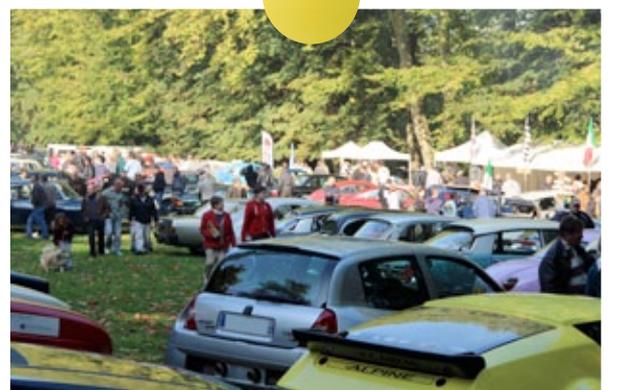


SUR-OISE
et Histoire

d'Asnières-
vous souhaite
une année 2016



Projet Pole to
Paris a Asnières
2 décembre



Rassemblement des Mécaniques Anciennes
4 octobre



ASNIÈRES EN PHASE AVEC LA PLANÈTE

Pour la première fois, le Trait d'Union s'empare de l'actualité internationale et met en perspective les enjeux de la COP21 avec les actions environnementales menées par notre commune

Il est des préoccupations qui sont dans toutes les consciences et des ambitions qui sont dans tous les esprits. Au titre des préoccupations, nous dirons : réchauffement climatique, déperdition d'énergie, émission de gaz à effet de serre, présence de particules fines dans l'air, véhicules polluants... S'agissant des ambitions : que diriez-vous de développement durable, énergie verte, gestion raisonnée des richesses, préservation d'écosystèmes diversifiés, performance énergétique ? En quelques mots, vous l'aurez compris toute la question est celle de l'empreinte écologique, de l'impact environnemental, bref de la COP 21.

Qu'est-ce que la COP21 ?

Nous allons comprendre ce qu'étaient les enjeux de cette conférence mondiale et en quoi nous étions, et sommes tous concernés par ce sujet.

La 21^{ème} Conférence des Parties à la Convention, comprenez « COP21 », s'est tenue à Paris-Le Bourget. Le sujet était de débattre de solutions limitant l'impact des activités humaines sur le réchauffement climatique et des enjeux communs pour la protection de la planète. Les attentes de la société civile

sont à la mesure de l'ampleur de la tâche et le constat contemporain est alarmant : l'augmentation de la température, l'aggravation de la sécheresse, l'élévation du niveau des océans entraînent déjà des mouvements de populations fuyant l'insécurité climatique. Les territoires densément peuplés, au nombre desquels figure l'agglomération parisienne, seront nécessairement touchés en raison de la bulle thermique qui amplifie les effets du réchauffement. Les réserves énergétiques fossiles sont encore trop consommées.

Approuvé par 195 pays, l'accord de Paris a été ratifié samedi 12 décembre...

L'accord est plus

ambitieux que l'objectif initial de la COP21, qui visait à contenir le réchauffement sous le seuil des 2°C. La mention du seuil de 1,5°C était une revendication portée par les petits États insulaires menacés de submersion par la montée des mers. Elle a surtout une portée symbolique et politique pour tenter de rester sous le plafond de 1,5°C d'augmentation des températures. La différenciation des efforts qui doivent être demandés aux différents pays, en fonction de leur responsabilité historique dans le changement climatique et de leur niveau de richesse - ou de pauvreté - a, cette fois encore, cristallisé l'opposition entre Nord et Sud.

Finalement...

Si les prises de décisions sont aussi fastidieuses au niveau international, elles ont permis de s'interroger sur le point de savoir si les choses ne sont pas



L'escale sur notre commune des coureurs du projet «Pole to Paris» ayant réalisés 3000km en course à pied depuis le pôle nord pour se rendre à la COP21.

Le Dossier : ALLO LA TERRE

plus simples au niveau local. Autrement dit, dans la perspective de la COP 21, quelles sont les actions que nous menons et les précautions que nous pourrions prendre pour nous inscrire dans cette démarche engageante de qualité environnementale, dans cette perspective de transmission aux générations futures d'une dette écologique la moins lourde possible ?

Pour répondre assez largement à cette question, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité, nous vous proposons de structurer nos propos autour de la protection des quatre éléments que sont : l'air, la terre, l'eau et le feu. Ces éléments naturels sont essentiels à toute vie humaine et leur préservation est déterminante de l'avenir de l'humanité.



L'air



INVESTIR DANS UN VEHICULE ELECTRIQUE

De la défense de l'environnement à l'économie, il n'y a qu'un pas. Ainsi, notre village a doté son service technique d'un véhicule électrique afin de limiter toute forme de pollution, y compris sonore, lors de la réalisation des travaux d'entretien.

Le nouveau quartier de la Manufacture « Le Domaine de Sophie » sera également équipé de bornes de recharges pour véhicules électriques afin d'inciter les futurs habitants à s'équiper de véhicules propres.

QUALITÉ DE L'AIR EN TEMPS RÉEL

Vous avez la possibilité sur le site internet de la commune de consulter quotidiennement les données sur la qualité de l'air à Asnières.

QUAND LA MUTUALISATION EST AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Il a été décidé de mutualiser la balayeuse et la déneigeuse, diminuant ainsi aussi bien les coûts que la pollution de l'air.

CIRCULER A ASNIÈRES EN DOUCEUR

L'aménagement de voies de circulations douces fait partie du projet environnemental de la commune. Ainsi, pistes cyclables et pédestres ont été créées. La plus récente en date étant celle reliant le monument des Dames d'Écosse à l'entrée d'Asnières. Profitez-en pour privilégier les longues balades en famille.



POLE TO PARIS

La course de 3000km entamée par un coureur scientifique depuis le Pôle Nord jusqu'à destination de la COP21 est passée par Asnières-sur-Oise ! L'occasion pour les asniérois d'assister à une conférence sur les enjeux du climat et de rencontrer des acteurs du changement pour l'environnement.

RESSERRER LE LIEN PRODUCTEUR-CONSOMMATEUR

C'est sur notre sympathique place du village, en cœur de ville, que nous favorisons tout à la fois le commerce local et le développement du marché dominical. Cela permet d'une part de soutenir le commerce de proximité limitant ainsi le recours aux véhicules polluants et, d'autre part, de favoriser la consommation en circuit court, le manger local, voire le manger bio.





La terre

DÉJECTIONS CANINES

La commune a mis en place depuis juin 2015, 5 distributeurs de sacs à déjections canines répartis sur l'ensemble du village.

LA PROMOTION D'ESPACES ÉCOLOGIQUES PRÉSERVÉS

Le choix de notre village est d'assurer la promotion d'espaces écologiques à l'instar de l'Enclos Seigneurial, parc dans lequel vous pouvez découvrir une grande variété de plantations ainsi que des plaques d'information pédagogique afin de vous permettre de vous familiariser ou d'apprécier la richesse de la nature qui vous entoure. Le parc est ouvert d'avril à octobre.

JARDINS FAMILIAUX

L'heure est venue. Asnières a remis au goût du jour les anciens jardins ouvriers pour faire renaître l'engouement des familles pour la culture de la terre. Devant le succès rencontré, il y a fort à parier que nos futurs jardiniers sont impatients de prendre possession des lieux, de valoriser notre terre et de consommer les fruits de leur labeur...

NETTOYONS LA NATURE

L'opération consiste à nettoyer les différents espaces verts de notre commune durant tout un après-midi. Elle est réalisée depuis plusieurs années par les enfants du périscolaire et désormais à l'occasion des NAP.

COMPOST

Et pour servir d'engrais à moindre coût, quoi de mieux que le compost ? Produit à partir d'ordures ménagères, le compost permet en outre la réduction des déchets. Rendez-vous à la déchetterie de Champagne-sur-Oise pour retirer gratuitement votre compost.

OPÉRATION UN ENFANT, UN ARBRE

Cette initiative propose depuis 2001 aux enfants de 4 ans de venir planter et parrainer un arbre sur le territoire de la commune.

VERS UNE COMMUNICATION TOUTE DEMATERIALISEE ?

La communication de notre village évolue : le site internet se veut de plus en plus intuitif, une newsletter est diffusée régulièrement pour relayer une information plus accessible, les Traits d'Union sont numérisés pour conserver aussi la mémoire de notre quotidien.



Le feu

BIEN AU CHAUD

Pour que nos charmantes petites têtes blondes soient bien au chaud et que la source de pollution soit moindre, le choix a été fait de procéder au remplacement des anciennes chaudières par des chaudières gaz à condensation dans les deux écoles d'Asnières (maternelle et primaire). A l'avenir, la même démarche sera faite à l'école de Baillon et en Mairie.

POUR UN ÉCLAIRAGE INTELLIGENT

Les éclairages publics défaillants sont remplacés au fur et à mesure par de l'éclairage à LED, moins coûteux et plus efficace. Il est également envisagé la mise en place de dispositifs dit «intelligents» permettant de régler l'intensité de l'éclairage rue par rue.

CHANGEMENT DES FENÊTRES EN MAIRIE

La salle du Conseil Municipal, qui accueille les mariages, les remises de médailles du travail et certaines réceptions associatives, est équipée depuis cette année de nouvelles fenêtres. Elles limitent ainsi les dépenses en chauffage et les déperditions de chaleur.



LIMITATION DE LA POLLUTION LUMINEUSE NOCTURNE

Asnières a été précurseur dans ce domaine en éteignant l'éclairage public la nuit, tant pour la qualité du sommeil, la préservation de la faune nocturne que pour les économies d'énergie réalisées.

RESPECT DES CONFORMITÉS POUR LES RÉSEAUX SEPARATIFS, CONTRÔLE DU RACCORDEMENT PAR LE SICTEUB

En cas de vente d'un bien immobilier sur notre commune, le SICTEUB procède au contrôle du raccordement au réseau d'assainissement : les eaux pluviales ne doivent pas se déverser dans les eaux usées.

EAU DE SOURCE

Les fontaines de la commune ainsi que les abreuvoirs sont alimentés par l'eau de la source naturelle du Crocq.

ZERO-PHYTO

La commune a fait le choix du zéro-phyto par conviction, avant même l'obligation légale. Aucun désherbant ou produit phyto-sanitaire n'est utilisé dans nos rues et espaces verts protégeant ainsi les nappes phréatiques.



En synthèse, et à notre niveau, nous remarquerons que la recherche d'un modèle environnemental responsable pour demain passe donc par des habitudes de vie. La démarche incitative des pouvoirs publics ne saurait se résumer à la section environnementale. Tout au contraire, l'efficacité du dispositif est conditionnée par la prise en compte de la transversalité, voire l'universalité du sujet. Ce sont donc toutes les commissions de votre équipe municipale qui travaillent à faire de cette démarche un postulat, de la commission finances, à la commission travaux, de la commission affaires scolaires à la commission tourisme. Mais tout le mérite du bilan, somme toute assez positif de notre village, revient à ses habitants. Alors, félicitons ouvertement et chaleureusement les Asniérois qui s'inscrivent déjà dans une démarche éco-logique.

Des gestes simples pour tout changer

Mangez des produits locaux et de saison

> Un kilo de fraises importé par avion en plein hiver nécessite 5 litres de kérosène.

Évitez les emballages individuels

> Le café en mini-doses utilise 10 fois plus d'emballages qu'un paquet de 250 grammes.

Triez mieux vos déchets

> Chaque tonne de matière plastique recyclée permet d'économiser 750 kg de pétrole brut. Saviez-vous qu'Asnières-sur-Oise fait figure de bon élève au sein du syndicat Tri-Or ?

Dites non à la pub dans les boîtes aux lettres !

> Chaque foyer français reçoit 42 kg de publicité par an et que pour les fabriquer, 10 millions d'arbres, 10 milliards de litres

d'eau et de kilowattheures sont nécessaires chaque année. Vous pouvez retirer l'autocollant «STOP PUB» en Mairie, et tout de même recevoir votre Trait d'Union.

Utilisez du papier recyclé

> La réalisation de papier recyclé nécessite 20 fois moins d'arbres, 100 fois moins d'eau et 3 fois moins d'énergie que celle du papier blanc. A ce sujet, votre Trait d'Union utilise du papier eco-responsable.

Adoptez le coton bio

> Saviez-vous que le coton est la culture la plus polluante : il n'occupe que 2,5 % de la surface agricole mondiale, mais reçoit un quart des pesticides épanchés chaque année dans le monde ?

Ne jetez pas vos vieux vêtements ! Donnez-les !

> 85 % finissent avec les ordures ménagères et bloquent les machines de tri.

Partagez votre voiture !

> En plus de la location et du covoiturage, il existe l'auto-partage dans beaucoup de

villes de France.

Rapportez vos médicaments

> Saviez-vous que chaque année, les ménages français génèrent 70 000 tonnes de déchets issus des médicaments, dont plus de 90 % sont des emballages ? En revanche, vous pouvez toujours rapporter vos médicaments non utilisés ou périmés à votre pharmacien. Ceux-ci sont désormais collectés pour être transformés en énergie : 14.000 tonnes de déchets récoltés permettent de chauffer ou d'éclairer près de 8.000 logements.

Vos élus référents



Paule LAMOTTE
Adjoint
Environnement
paule.lamotte@ville-asnieres-sur-oise.fr



Audrey CLAISEN-BARTHELEMY
Conseillère municipale
Participation à l'élaboration du dossier



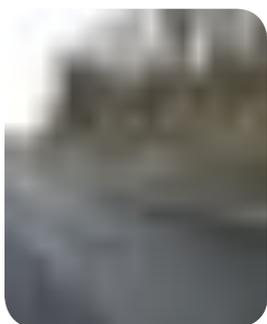
LES NOUVEAUX

SUR ASNIÈRES

Petit tour d'horizon des nombreux travaux qui ont été réalisés



Christian GAUDIN
Conseiller municipal
Participation aux réunions de chantier



Élagage sur la route de Noisy

La visibilité devenait compliquée pour les automobilistes, et la circulation dangereuse pour les piétons ou les cyclistes. Un très bon travail d'élagage des bas-côtés par les services techniques de notre commune a permis de renforcer la sécurité sur cette portion de route. Merci à eux.



Réfection des voûtes et bas-côtés nord de l'église

La rénovation intérieure de l'église est sur le point d'être terminée. Les poutres pourrissantes commençaient à s'affaisser, rendant l'accès à l'intérieur de l'église dangereux. Coût des travaux : 48.077 €



Réparation coûteuse de spots vandalisés place de l'église

Des éclairages situés dans le sol et qui permettent d'éclairer notre église St-Rémi ont été vandalisés. Les remplacements des vitres de protection et des spots en eux-mêmes coûteront 2.395 € à la commune.



État d'avancement de la procédure judiciaire engagée par la Mairie concernant la place de l'église

Une nouvelle expertise doit avoir lieu avec les intervenants des travaux de la place de l'église. Une précédente expertise avait été reportée suite à l'absence d'un des fournisseurs. Affaire à suivre...



Blocage du parking route des princes

Deux bornes fournies par Rocamat ont été installées par l'ONF (Office National des Forêts) à l'entrée du parking situé en haut de la côte des princes. L'objectif est d'empêcher les installations illégales de gens du voyage.



Votre élu référent



Jacques LETELLIER
Adjoint
Travaux
jacques.letellier@ville-
asnieres-sur-oise.fr

LES TRAVAUX

ASNIÈRES

ont été récemment réalisés sur notre commune.

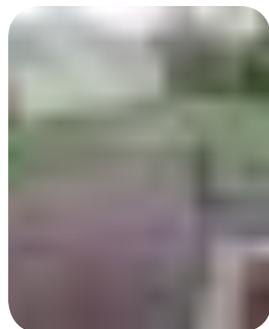
Réfection de la voie rue du Campant

C'est la chaussée et le trottoir qui ont été entièrement refaits au début de cet hiver. L'état de la chaussée devenait problématique pour les riverains. *Coût des travaux : 179.000€ du fait de la construction d'un système de récupération et de régulation de l'écoulement des eaux pluviales.*



Amélioration de l'accès à l'école du Bois Bonnet

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés Rue du Château pour accéder à l'école de Baillon. Il devenait de plus en plus compliqué pour les parents et les poussettes d'accéder à l'établissement scolaire. *Coût des travaux : 1.981€*



Réparation du regard et des canalisations rue du Prieuré à Baillon

L'affaissement, puis la rupture d'un tuyau de canalisation rue du Prieuré à Baillon, avait provoqué la formation d'un trou dans la chaussée. Les travaux réalisés pour la sécurité des piétons et des riverains ont coûté 1.752€.



Réfection de la cour maternelle à l'école du Bois Bonnet de Baillon

Une partie de la cour des maternelles a été refaite pour un coût total de 2.924€.



Travaux sur les traversées de la RD922 et de la RD909

Le Conseil Départemental a effectué une série de travaux de sécurisation des traversées des voies douces du « Paris - Londres » sur la RD922 et la RD909. C'est aussi une nouvelle boucle initiée par le PNR avec une association de cyclotourisme de l'Oise.



Restauration et repose des panneaux « Michelin » de Baillon

Les panneaux d'entrée de ville ont retrouvé leur place après quelques mois de restauration. *Coût des travaux pour la commune : 4757€. Le reste (10.165€) étant subventionné par le PNR.*





Commission Urbanisme

La Manufacture : la fin d'un long parcours

Monsieur le Maire a signé les permis de construire ; mais que le chemin fut long avant de parvenir à cette ultime étape qui ouvre les portes à une réalisation prochaine.

Cette zone délaissée par son propriétaire depuis 1993.

Une tentative d'achat entre 2001 et 2003 échoua du fait des exigences financières du propriétaire.

En 2005 la compétence « Activité » est transférée à la Communauté de Communes Carnelle Pays de France.

En 2008, le propriétaire annonce son intention de céder la « friche Vulli » à un tiers. Après des démarches auprès du Conseil Général (aujourd'hui Conseil Départemental) Monsieur Le Maire s'assure de l'intervention de l'EPFVO (établissement public foncier du Val d'Oise) pour l'avance des fonds nécessaires.



Après la mise en sécurité du

site, une étude de faisabilité est lancée.

Cette étude relève un diagnostic en demi-teinte. La pollution n'est pas aussi importante que supposée. Une opération de « venting » apportera une amélioration du site. La faisabilité économique en matière d'activités s'avère par contre peu importante.

Les négociations avec les différents groupes nationaux de promoteurs et quelques entreprises régionales se poursuivront sur la base de 20 % d'activités 80 % d'habitations.

Le groupe NEXITY est retenu et un cahier des charges est établi. Une promesse de vente est signée entre EPFVO et NEXITY à laquelle intervient la commune d'Asnières-sur-Oise.

Ce nouveau quartier s'étendra sur un foncier de 27.700 m². Il com-

prendra 131 logements : 72 maisons individuelles, 59 appartements dont 23 en accession à la propriété et 36 en logements aidés, 1745 m² de surface commerciale (commerces, activités artisanales et communales) 289 places de stationnements (garages, boxes, et stationnement en surface) + 45 places en infrastructure, un local à vélos, la plantation de 203 arbres d'essences locales, un mail paysager en son centre desservant une partie des maisons indivi-

duelles, un cheminement piétons.

Ce projet est l'aboutissement d'un travail long et laborieux qui s'est effectué sur deux mandats ; il convient d'y associer nos collègues de l'ancien Conseil Municipal (2008-2014).

Les travaux devraient commencer dans le courant du premier semestre 2016.

Membres : Henri POIRIER, Germaine LEDEME, Fabienne MERCIER-YTHIER, Audrey CLAISEN-BARTHELEMY, Olivier PELLE, Alain BROCHARD, Jean-Marc GUIEAU

Établissements Publics de Coopération Intercommunales

Le Trait d'Union vous propose un petit tour d'horizon de l'actualité des EPCI auxquels la commune est adhérente.

SIVOM Viarmes / Asnières Autorisation de signature de l'étude et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage à la digue du Ravin de la Tempête

Une étude ainsi qu'une assistance à la maîtrise d'ouvrage de la digue du ravin de la tempête viennent d'être autorisées et lancées par le SIVOM. Le coût pour cette étude, qui sera conduite par le cabinet Naldéo, sera de 22.842€ HT. L'objectif étant de s'assurer de la solidité globale de l'ouvrage et de remédier aux problèmes récurrents de ruissellements d'eau et de dépôts de terre au niveau de l'ouvrage de retenue.

SIECCAO Transfert de la compétence de distribution en eau potable des communes vers le SIECCAO

L'extension des compétences du SIECCAO est effective depuis le conseil syndical du 6 octobre 2015. Le syndicat intercommunal transformé en syndicat à vocation multiple, possède désormais la compétence de distribution en eau potable. Cet important changement intervient suite à l'obligation légale imposée par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui oblige ce type de transfert des communes vers les organismes intercommunaux.

Tri-Or Les déchets spécifiques des ménages à apporter en déchetterie

Tous les déchets issus de ces produits nécessitent une collecte et un traitement spécifique, qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu. Ne polluons plus les poubelles, rapportons ces déchets à la déchetterie ! Attention, l'usine de traitement des ordures ménagères est une usine de compostage. Ainsi, et en aucun cas, nous ne devons retrouver ce genre de déchets dans les poubelles car le compost issu du processus de traitement serait pollué. (Pour voir en détail les types de déchets à apporter en déchetterie rendez-vous sur www.ville-asnieres-sur-oise.fr dans la rubrique Environnement).

Les news de notre Communauté de Communes

Le Trait d'Union vous résume l'actualité de notre Communauté de Communes Carnelle Pays de France (CCCPDF).

Partenariat avec la Fondation Royaumont concernant les parcours pédagogiques

Devant l'incroyable succès des programmes pédagogiques 2015/2016 avec la Fondation Royaumont vers les classes maternelles et CP/CE1, 33 classes sont intéressées, ce qui représente un total de 754 enfants au lieu des 630 élèves prévus. L'assemblée de la Communauté de Communes versera donc un complément de subvention en 2015 pour les élèves supplémentaires.

Loi NOTRe et évolution du Schéma des intercommunalités

Les conseillers communautaires ont reçu le 1^{er} décembre 2015 la proposition préfectorale du nouveau projet de schéma départemental de coopération intercommunale imposée par la loi NOTRe au 1^{er} janvier 2016.

Celle-ci impose un seuil minimum de 15.000 habitants pour toutes les intercommunalités, ce qui n'est pas le cas de la Communauté de Communes voisine, à savoir celle de Pays de France qui

se rapprocher de l'Aire Cantilienne.

Pour la seconde fois, le 16 octobre dernier, Monsieur le Président a émis un avis défavorable à la demande de fusion avec Pays de France considérant, aux vues d'une approche comparative des budgets respectifs et des statuts des 2 EPCI, que dans l'hypothèse d'une telle fusion, il était à attendre une harmonisation de la fiscalité additionnelle, à nouveau à la hausse, puisque celle de Pays de France est supérieure à la notre.

Par ailleurs, Carnelle, en matière de fonctionnement, a aujourd'hui peu de frais de personnel, peu ou pas de frais d'hôtel de ville et n'a que des dotations pour services (marché de services petite enfance, subventions micro-crèches et parcours scolaires avec la Fondation Royaumont).

Mais demain, en cas de fusion avec Pays de France, elle aurait, à assumer un fort budget de fonctionnement avec reversement pour partie de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), à intégrer nombre de fonctionnaires déjà en place, et des services déjà dédiés pour de très petites communes.

Enfin, l'élargissement du périmètre par fusion des deux Communauté de Communes pourrait induire une scission des communes de la Croix Verte : Montsoul, Maffliers, Baillet-en-France et Villaines-sous-Bois.

Il est apparu souhaitable que l'avis des acteurs de terrain, élus et maires soit entendu et suivi par les instances décisionnaires afin que ce projet de fusion soit annulé.

Commission Mutualisation / Evolution de la CCCPDF

La commission a mis en perspective les priorités de mutualisation qui semblent possibles à mettre en place rapidement.

En premier lieu, la commission envisage de mettre en ligne via le site internet de la Communauté de Communes, une plateforme de regroupement de commandes dédiées aux besoins des communes.

La commission souhaite étudier la mise en commun de contrats :

- Installation et maintenance de nos éclairages publics
- Tontes et entretien de nos espaces verts / voiries.
- Maintenance des systèmes de chauffage
- Achats, installation et maintenance des équipements de vidéo protection
- Ménage
- Maintenance informatique
- Décorations de Noël

Membres : Claude KRIEQUER, Elodie DIJOUX, Philippe MARCOT, Annick DESBOURGET



compte moins de 10.000 habitants.

Dans le cadre d'une évolution possible du périmètre des intercommunalités départementales, 2 réunions de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) se sont tenues en préfecture, avec les collèges des présidents d'EPCI du Val d'Oise dont la dernière le 16 octobre 2015.

En ce qui concerne Carnelle Pays de France, Monsieur le Président a formulé lors de la première réunion de la CDCI un premier avis de demande de *status-quo* puisque Carnelle Pays de France avait plus de 20.000 habitants et n'était donc pas touchée par le seuil minimal. Pays de France, quant à lui, avait déclaré tendre à



Un nouveau conseiller municipal

Monsieur Jean-Michel BUFFET élu de la majorité a présenté sa lettre de démission dans un courrier adressé à Monsieur le Maire le 23 octobre dernier. Il est, depuis le conseil municipal du 20 novembre dernier, remplacé par M. Christian GAUDIN, présent désormais au sein de la commission Travaux.



Vie Pratique en bref



Départ de Marie-José CHEVAL

Le 6 novembre dernier, la Mairie d'Asnières-sur-Oise a fait ses adieux à Marie-Jo, ainsi appelée par les enfants de la cantine. Après 30 années de bons et loyaux services au sein de la commune, Monsieur le Maire, les élus et ses anciens collègues étaient présents pour lui souhaiter une bonne retraite.



Un nouveau commerce dans notre commune !

Nous avons un nouveau commerce à Asnières-sur-Oise ! Le Drugstore « Aux bonnes M'Asnières » a ouvert ses portes le 22 décembre dernier. Vous pourrez retrouver toute sorte de mets, de produits et d'objets insolites trouvés à travers le monde. La boutique est sur le web : Facebook/Aux-Bonnes/MASNIERES-LacrouteBuffet



Résultats des élections régionales 2015

La liste de Valérie PECRESSE (Les Républicains) est arrivée en tête lors des élections régionales en Île-de-France. Concernant notre commune, les résultats du second tour ont été de 39,04% pour Valérie PECRESSE, 31,18% pour Claude BARTOLONNE (PS), et 29,78% pour Wallerand DE SAINT-JUST (FN).



Du nouveau à la Tarantella

L'équipe de la pizzeria d'Asnières-sur-Oise s'agrandit ! Mario, chef cuisinier venu d'Italie a renforcé les rangs de l'équipe d'Arturo, (qui se consacre désormais exclusivement à la confection des pizzas), et de Massimo (Sandokan) au service. Parmi les nouveautés : des spécialités risottos et pâtes fraîches ainsi qu'une pizza au *nutella* en dessert, les soirées pizzas à volonté pour 10€ par personne un dimanche par mois ainsi que le menu midi (entrée/plat ou plat/dessert) pour 12€. La Tarantella est ouverte tous les jours sauf le lundi de 11h30 à 14h00 et de 18h à 22h.

Fermeture du Trésor Public de Viarmes

Le centre des Finances Publiques de Viarmes est fermé depuis le 1^{er} janvier 2016. Vous devez désormais vous rendre à Luzarches pour aller dans la trésorerie la plus proche.



Une association des commerçants sur notre commune

L'association est ouverte à tous les commerçants asniérois souhaitant se réunir pour réaliser des actions communes. Dernier événement en date, une tombola avec des prix allant jusqu'à 200€ de bons d'achats à valoir dans les commerces de notre village.



Décorations de Noël Asnières

La commune était décorée et prête pour les fêtes de fin d'année ! Un grand merci à Fabienne MERCIER-YTHIER et Martine CLEMENT pour leurs actions sur Asnières et à la Mairie. Une opération «décoration de Noël» a également été organisée sur la place Jules Gautier de Bailion. Merci à Carine & Léa LECOANET, à Joëlle GRILLON ainsi qu'à Anne-Marie et Gérard RICHAUME pour leur investissement !



Le Tour de France passe par Asnières !

Dimanche 24 juillet 2016, la caravane du Tour de France ainsi que les champions de la « petite reine » passeront par Asnières-sur-Oise à l'occasion de la dernière étape de 113km reliant Chantilly aux Champs Élysées de Paris.

Cette rubrique est la vôtre. Adressez vos informations pratiques à la rédaction du Trait d'Union : communication@ville-asnieres-sur-oise.fr / 01 30 35 41 41 / 06 85 86 94 69. Note : Le conseil municipal a fait le choix d'un magazine sans publicité. Seules les informations pratiques non commerciales seront retenues.

AGENDA *d'hiver*

JANVIER

8

Voeux du Maire
Espace Josette Jourde

JANVIER

9

Galette des Rois des
Riders Ghosts
Espace Josette Jourde

JANVIER

10

Concert des Têtes de
Chiens «La marelle»
Eglise St Rémi

JANVIER

17

Repas du CCAS
Espace Josette Jourde

JANVIER

30

Rencontres chorales
Espace Josette Jourde

MARS

20

Fête des Vieux Métiers
du Comité des Fêtes
Espace Josette Jourde

AVRIL

9

Convention « Jouets,
collections & cinéma »
de StarMovies
Espace Josette Jourde

MAI

5

Brocante d'Asnières
du Comité des Fêtes
Rues d'Asnières-sur-Oise

MAI

14

Tournoi international de
football
Stade Maspoli

JUIN

4

Festival Rock
Espace Josette Jourde



Commemoration de la fin de
la Première Guerre Mondiale
11 novembre 2015



Remise des médailles du
travail
11 novembre 2015



Minute de silence en mémoire
des victimes des attentats de
Paris 16 novembre 2015



Spéctacle pour enfants «Les
Ogres sont parmi nous»
21 novembre 2015



Commemoration de la fin de
la Guerre d'Algérie
5 décembre 2015



Au sénat avec M. le Sénateur
Alain Richard et les coureurs de
Pôle to Paris 8 décembre 2015



Remise des colis du CCAS
11 décembre 2015



Le Père Noël chez
Risettes et Galipettes
17 décembre 2015



Les parents d'élèves de l'école
blanche de Castille ont orga-
nisé une vente de chocolats
de Noël qui servira à financer
différents projets. Merci à tous
ceux qui ont participé.

OUI,
vous y
étiez

Faites parvenir à la rédaction
du TU vos meilleures photos des
événements auxquels vous avez
participé.

Cette revue est la vôtre, vous y
étiez, nous le ferons savoir

communication@ville-asnieres-sur-oise.fr

Mais où se cache
Sophie la Girafe ?



Sophie la girafe
s'est cachée dans
l'une des pages du
journal, retrouvez-la
en feuilletant
votre Trait
d'Union !

Découvrez l'endroit exact où elle
se trouve en vous rendant sur :
www.ville-asnieres-sur-oise.fr.

Le Conseil Municipal et
le Personnel communal
d'Asnières-sur-Oise
vous adressent leurs
meilleurs voeux pour la
nouvelle année *2016*



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire